



Management
de territoire

Dossier L'effet géomatique

LA GESTION NUMÉRIQUE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE² EST DEVENUE LE PIVOT DE MULTIPLES PROJETS STRATÉGIQUES. L'ENJEU RÉSIDE DANS L'APPROPRIATION DE L'OUTIL, AU-DELÀ DU SPÉCIALISTE, PAR LES ÉQUIPES ET LES DÉCIDEURS...

2. Description d'un objet et de sa position géographique.

Nombre de gestionnaires utilisent des systèmes d'information géographique (SIG) au service de leurs missions. Comment pourrait-il en être autrement? Aujourd'hui, du reste, ces SIG évoluent vers des services d'information du territoire (SIT) où les données numériques sont collectées, recoupées, diffusées, afin de constituer des aides à la décision. Les pages qui suivent illustrent les déclinaisons, les limites et les utilisations.

Mais, au-delà du local, en acceptant d'avoir pour l'horizon les politiques publiques nationales, voire internationales, on réalise alors que toutes ces données territoriales sont les pièces du puzzle de la Connaissance (avec un grand c). Elles sont indispensables pour mettre en place et évaluer les politiques publiques, pour considérer l'impact des plans, programmes et projets. Dans le cadre très précis de la stratégie nationale pour la biodiversité par exemple, comment pouvons-nous espérer atteindre nos ambitions si nous n'avons pas la Connaissance?

Aussi, de fait, les acteurs des territoires qui sont amenés à réfléchir puis à collecter et agencer cette information nécessaire à la défense des paysages et de la biodiversité sont devenus le socle d'enjeux nationaux et internationaux.

Mais si l'information élémentaire existe, sur des cartographies d'habitats, sur les répartitions d'espèces, sur la liste rouge d'espèces menacées, nous sommes encore loin du compte. Ces renseignements restent

Les enjeux nationaux de l'action locale

1. Dans le cadre des directives européennes ou des conventions internationales, la France doit fournir un certain nombre d'informations sur la mise en œuvre des politiques.

éparpillés, dispersés et non mobilisables. C'est pourquoi, l'organisation des bases de données nationales fait figure de chantier prioritaire et que nombre d'outils sont en construction, tel l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) ou encore le système d'information sur la nature et les paysages (SINP).

Ces outils vont permettre de croiser des informations tels les espèces, les habitats, le climat, la topographie, l'occupation du sol. En regard du changement climatique, ces bases vont nous permettre de construire des prévisions sur le déplacement d'aires de répartition d'espèces. Elles vont nous autoriser à élaborer avec pertinence la stratégie nationale des aires marines protégées: leurs surfaces sont-elles suffisantes? Faut-il en créer de nouvelles? Quel statut leur donner?

Ajoutons que la maîtrise de ces informations nous permet de répondre aux exigences du rapportage européen ou des conventions internationales¹. Et, qu'elle porte une dimension démocratique puisqu'elle permet l'accès du citoyen à l'information et la possibilité de l'associer à l'élaboration des politiques publiques.

Alors oui, les gestionnaires d'espaces naturels sont concernés en premier lieu par la géomatique. Celle-ci n'est plus uniquement affaire de spécialistes. ■

BENOIT DAVID
MEEDAT

>>> **Mél:**
benoit.david@developpement.durable.gouv.fr